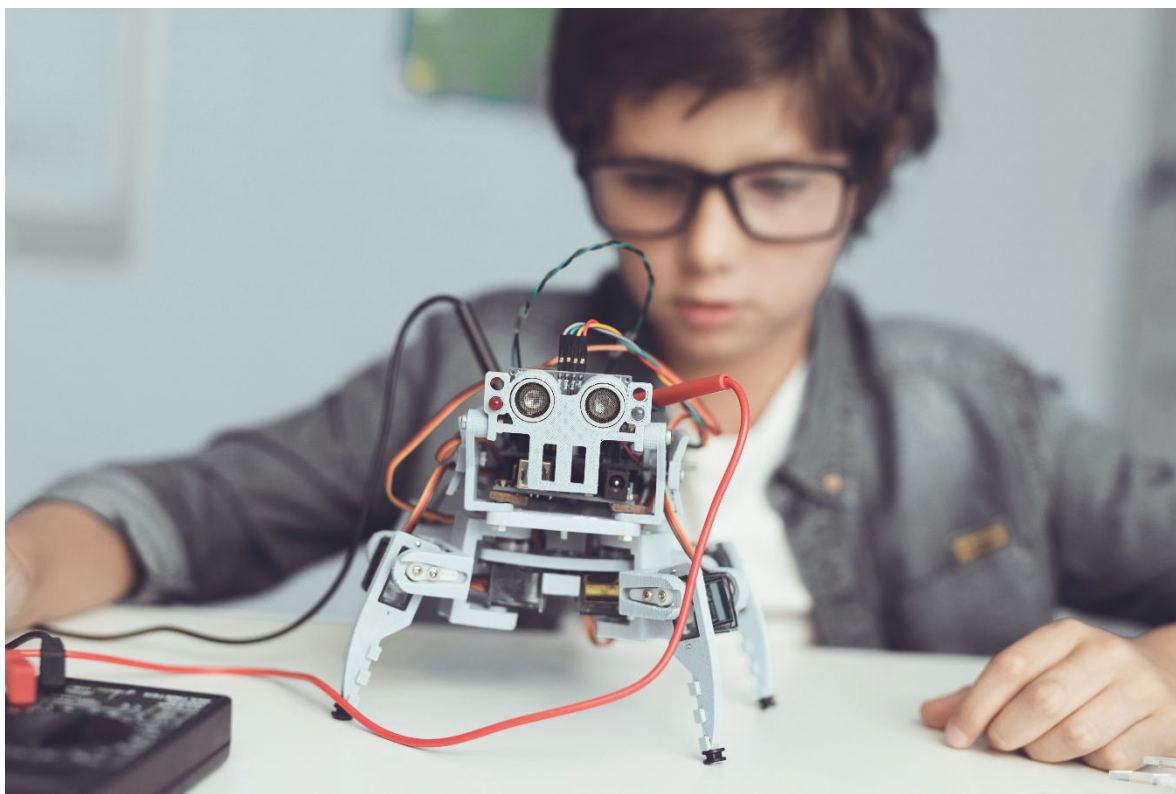


Communiqué de presse

Zurich, le 21 février 2024

Attention aux appareils électriques: Quand les jouets piaillent, gazouillent ou grondent

Peluches, poupées, robots ou jeux interactifs qui parlent peuvent être très amusants pour les enfants et les combler de bonheur. Mais ce que les parents et les enfants ont tendance à oublier, c'est que tous ces jouets sont des appareils électriques, qui ont besoin de piles ou d'accumulateurs rechargeables pour fonctionner. À la fin de leur durée de vie, ceux-ci doivent donc être recyclés. Grâce à la contribution anticipée de recyclage (CAR), les magasins et les centres de collecte SENS les reprennent gratuitement.



Léa vient de recevoir un perroquet multicolore de sa marraine. Grâce à une puce intégrée, il répète en gazouillant tout ce qu'elle lui dit. Pour sa part, Noah a pu assembler et programmer lui-même le robot offert par son parrain. Le robot roule dans tout l'appartement en clignotant et en émettant divers sons et bruitages. Les deux appareils fonctionnent avec des piles et appartiennent donc à la catégorie des «jouets électroniques». C'est également le cas des voitures télécommandées, qui fonctionnent pour la plupart avec un accumulateur rechargeable amovible. Celui-ci nécessite un chargeur approprié qui se branche sur secteur avec un câble. D'autres jouets encore, comme les mini-drones lumineux, sont fournis avec un

simple câble USB. L'accumulateur est déjà intégré dans l'appareil et on peut le recharger en le connectant à un ordinateur portable, à un chargeur externe ou à un adaptateur avec un câble. Lorsque de tels jouets sont défectueux ou « muets » parce que leur accumulateur est vide, il peut être difficile de remarquer, de l'extérieur, qu'ils font également partie des appareils électroniques.

Appareils électroniques invisibles: les jouets en tête de liste

Dans son rapport sur les quantités de déchets électroniques dans le monde en 2020¹, l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) écrit que le nombre de « déchets électroniques invisibles » est particulièrement élevé dans la catégorie des jouets. Sont considérés comme « déchets électroniques invisibles » les appareils qui font partie des appareils électroniques, mais qui ne sont pas reconnus comme tels par les utilisateurs. Selon l'UNITAR, 7,3 milliards de jouets par an dans le monde entrent dans cette catégorie. À l'échelle de la planète, cela représente chaque année un jouet électronique par personne, lequel est susceptible de ne pas être correctement identifié comme tel. Outre les exemples déjà cités, font également partie de ces déchets les circuits pour petites voitures, les trains électriques, les jouets musicaux, les poupées parlantes, les consoles de jeu ou encore les jeux de connaissances interactifs pour les plus jeunes.

Or, de précieuses ressources sont perdues si ces appareils sont mis au rebut au lieu d'être recyclés. C'est notamment le cas de l'aluminium, du zinc ou des plastiques que l'on sait désormais recycler. En parallèle, les piles et les accumulateurs contiennent également des substances toxiques qui, si elles ne sont pas éliminées correctement, peuvent se retrouver dans l'environnement, avec des conséquences néfastes pour les êtres humains et les animaux. Les accumulateurs, en particulier, peuvent en outre s'enflammer très rapidement en cas de surchauffe ou s'ils sont soumis à une pression élevée, comme dans le compacteur du camion de collecte des déchets.

Comment reconnaître des jouets électroniques ?

Tout appareil qui piaille, gronde ou émet tout autre son, qui change de couleur, qui peut se déplacer en roulant ou voler, contient généralement une pile ou un accumulateur. On le reconnaît au câble ou au chargeur fourni, au port USB ou au symbole de la poubelle sur roues barrée d'une croix. Depuis 2022, ce symbole doit être apposé sur chaque appareil électronique pour indiquer aux consommateurs qu'il ne doit pas être mis au rebut avec les ordures ménagères, mais éliminé séparément.



Retrouvez plus d'informations pour reconnaître les appareils électriques ici:

[Comment reconnaître un appareil électrique \(erecycling.ch\)](https://www.erecycling.ch)

Restitution gratuite dans les magasins ou les centres de collecte SENS

En Suisse, chaque consommateur paie une contribution au recyclage ultérieur des appareils électroniques achetés. Cette contribution anticipée de recyclage (CAR) est également prélevée automatiquement sur le prix d'achat des jouets électroniques par les commerçants spécialisés suisses. Grâce à cette contribution,

¹ Global E-Waste Monitor 2020 (UNITAR): <https://ewastemonitor.info/gem-2020/>

les enfants, les parents ou les grands-parents peuvent rapporter gratuitement un appareil cassé dans un magasin qui vend des produits similaires. Et ce, même s'ils n'ont pas forcément acheté le jouet chez ce vendeur en particulier, ou s'ils n'en achètent pas un nouveau dans ce magasin. Cela vaut d'ailleurs aussi pour les commerçants en ligne suisses: eux aussi sont tenus de reprendre les appareils qu'ils proposent à la vente. Toutefois, en cas de retour par voie postale, des frais d'envoi peuvent être facturés selon la boutique en ligne.

Les jouets électroniques cassés ou hors d'usage peuvent également être déposés gratuitement dans l'un des points de collecte SENS eRecycling. Il y en a plus de 750 à travers la Suisse. Trouvez le centre de collecte de déchets électroniques le plus proche de chez vous sur la carte eRecycling:

[Centres de collecte – SENS eRecycling](#)

Contact

Pour de plus amples informations, des demandes d'interview ou des renseignements, veuillez vous adresser à

Nando Erne, SENS eRecycling, Obstgartenstrasse 28, 8006 Zurich

T: +41 43 255 20 05, nando.erne@sens.ch, www.eRecycling.ch

SENS eRecycling

En tant qu'experte de la valorisation durable des appareils électriques et électroniques usagés dans le domaine domestique, des luminaires, des sources lumineuses, des systèmes photovoltaïques ainsi que des batteries utilisées dans les véhicules et dans l'industrie, la Fondation SENS contribue de manière décisive à la définition de nouvelles normes d'avenir en matière d'eRecycling. En préservant les ressources, elle contribue de manière importante à la protection de l'environnement. La contribution anticipée de recyclage (CAR) conforme au marché finance les prestations réalisées dans le cadre du système de reprise SENS. SENS eRecycling est membre de Swiss Recycling et du WEEE Forum, le centre de compétence mondial pour les déchets électroniques. En 2020, SENS eRecycling a célébré ses 30 ans.